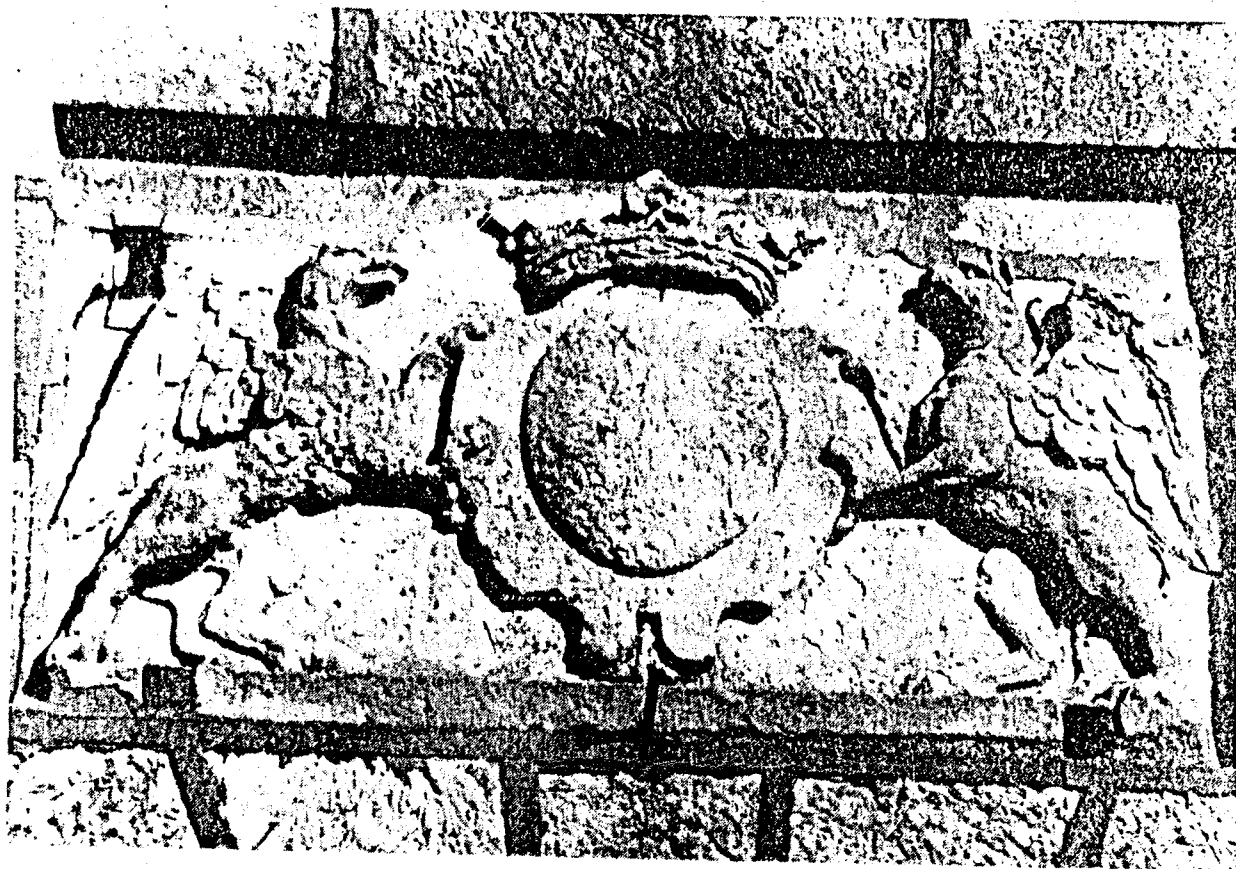


CHARTAINVILLIERS



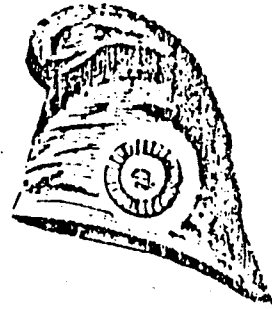
FRONTON DE L'EGLISE DE CHARTAINVILLIERS
— 1696 —

NUMERO SPECIAL

COMMEMORATION DU BICENTENAIRE

1789 - 1989

FETES DES 13 ET 14 JUILLET 1989



FETES DES 13 ET 14 JUILLET 1989

RAPPEL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'occasion des prochaines fêtes des 13 et 14 juillet, dont le programme détaillé vous sera donné d'ici quelques jours, un buffet campagnard aura lieu le :

vendredi 14 juillet 1989 à 12 h 30

- soit sur la Place du Frou s'il fait beau,
- soit dans la grange de la famille PITHOIS, si le temps n'est pas favorable.

Si vous souhaitez participer à ce repas, et afin de nous permettre de l'organiser au mieux et de le préparer dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire dès que possible et au plus tard le 8 juillet.

Vous trouverez à cette fin ci-dessous un bulletin réponse à découper et à nous retourner accompagné du règlement correspondant.

prix : 60 F pour les adultes (boisson en sus)
: 30 F pour les enfants de moins de 10 ans

BULLETIN D'INSCRIPTION

Buffet Campagnard du 14 juillet 1989

NOM

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants moins de 10 ans :

X 60 F =

X 30 F =

à retourner à :

Michèle BARTHELEMY : 27 rue du 11 novembre

Pierre BELIGON : 12 place du Frou

Thierry MARTIN : 8 rue de la Vallée

Catherine RINCKEL : 3, rue de la Vallée

N.B. : les chèques de règlement doivent être libellés à l'ordre de : "ASSOCIATION TILLEULS ET BRUYERES"



PROGRAMME DES FETES DES 13 et 14 JUILLET 1989

JEUDI 13 JUILLET

21 heures : soirée théâtrale

- Les enfants de la Liberté (classe de Chartainvilliers)
- PEPITO (par le Crazy Horse Chartainvillois)
- "La Grammaire" d'Eugène Labiche

23 heures 30 : bal - buvette

(dans la cour de l'Ecole ou dans la Salle Polyvalente suivant les conditions atmosphériques)

VENDREDI 14 JUILLET

8 heures / 10 heures : concours de pêche

9 heures à 12 heures : concours de pétanque

10 heures - 12 heures : Animation Ping Pong (voir article ci-dessous)

12 heures 30 : apéritif - remise des lots

13 heures : buffet campagnard

15 heures : défilé costumé avec chars

jeux, stands, buvette pour petits et grands
place du Frou

possibilité d'un diner sur place (assiette anglaise, merguez...)

22 heures : retraite aux flambeaux

23 heures : feux d'artifice surprise
prise de la Bastille

Bal des "Survivants"

ANIMATION PING PONG

La section TENNIS DE TABLE de Chartainvilliers propose, gratuitement le 14 juillet de 10 à 12 heures,

à tous les habitants de la Commune et à leurs amis, ainsi qu'aux adhérents des sections de l'Amicale, un échange sur des tables disposées ce jour là, si le temps le permet, dans la cour de l'école.

Des défis pourront avoir lieu,

Raquettes et balles seront fournies aux participants,

Pas d'éliminatoires au cours des défis.

Les inscriptions seront reçues à tout moment sur place, pendant la plage horaire indiquée.

A 12 heures, clôture et distribution des récompenses par la Section.

Venez vous amuser. Nous vous attendons.



UN PEU D'HISTOIRE

UNE LEGENDE A TUER

Le docteur GUILLOTIN n'est pas l'inventeur de la guillotine. Né à Saintes, député de Paris aux Etats Généraux, il déposa devant l'Assemblée le 1er décembre 1789, une proposition visant à abréger les souffrances des condamnés à mort : un mécanisme qui leur trancherait la tête. Son discours fut salué par un immense éclat de rire. Toutefois le 21 janvier 1790 l'Assemblée instituait "l'égalité devant tous devant la mort" et décrétait que les condamnés seraient décapités sans distinction de classe. Proposition progressiste et charitable en un temps où les exécutions étaient atroces : potence, bûcher, roue, écartellement pour les gens du peuple ; hache réservée aux seuls nobles. L'exécuteur Charles-Henri Sanson, héritier d'une famille où l'on était bourreau depuis quatre générations, protesta de la difficulté de couper tant de têtes à la hache les "patients" refusant parfois de coopérer.

On invita donc le docteur GUILLOTIN à reparler de sa machine. Son projet se révélant trop rudimentaire, on convoqua le docteur LOUIS, chirurgien en renom, logeant rue des Cordeliers, pour lui demander de concevoir le nouvel appareil. Le médecin savait qu'il existait depuis le XIIIème siècle de tels instruments (tant en Europe qu'en Orient) mais équipés d'un couteau horizontal qui écrasait plus qu'il ne coupait le cou. Aussi eut-il l'idée de préconiser une lame en biseau et une lunette pour immobiliser la tête du condamné. On chargea alors Tobias SCHMIDT, menuisier et facteur de clavecin de la réalisation.

Après un essai sur des moutons vivants, la machine fut expérimentée, le 13 avril 1792, sur trois cadavres, dans une cour de l'hôpital de Bicêtre, devant une nombreuse assemblée. Etaient présents le docteur GUILLOTIN et le Docteur LOUIS, qui refusa qu'on nommât son invention "La Louison". Après l'exécution du prisonnier de droit commun Nicolas PELLETIER les quatre-vingt-trois départements français nouvellement institués furent dotés d'une machine identique. Le 21 août 1792, la première tête de "suspect" celle de David COLLENOT d'ANGREMONT tomba en place du Carrousel. Pendant la Terreur, pour respecter le jour de repos la guillotine ne fonctionnait pas le décadi. Le bourreau SANSON qui avait commencé sa carrière en 1778, prit sa retraite en 1795. Son fils lui succéda. Le Docteur GUILLOTIN se fit oublier pendant la Révolution, navré des conséquences de sa bonne intention, et peu fier d'avoir légué son nom à l'appareil. Victime de la réaction thermidorienne, il fut emprisonné pendant vingt sept jours. Il mourut en 1814 à l'âge de 76 ans.



L'ARBRE DE LA LIBERTE

CHARTAINVILLIERS, comme toutes les communes de France, n'a pas failli la commémoration du 14 juillet 1790, qui avait vu la plantation d'arbres de la Liberté.

Rappelons que cette journée du 14 juillet 1790 clôtura la grande réconciliation des français, marquée par la fête de la Fédération. A cette occasion, des arbres furent plantés sur les ruines de la Bastille, chacun symbolisant un département français, nouveau découpage administratif de la France. Ils entouraient un mat où flottait un drapeau tricolore surmonté d'un bonnet phrygien où le mot "Liberté" était inscrit. C'est là que le 14 juillet, parisiens et provinciaux assistèrent à la fin d'un monde, celui de l'Ancien Régime de droit divin et à la naissance d'un autre celui de la Souveraineté Nationale.

Le 18 mars 1989 CHARTAINVILLIERS planta son arbre de la Liberté, devant une assistance nombreuse et en costume d'époque pour cette circonstance. Les enfants de la Classe de CHARTAINVILLIERS nous ont parlé de la Liberté et la cérémonie s'est achevée par un amical vin d'honneur à la salle polyvalente.

